

Fleurs de Grasse : une charte signée pour le relogement

En vue de l'opération de requalification qui va entraîner la démolition et la reconstruction des immeubles, la municipalité et le bailleur ont créé une charte pour accompagner les locataires.

Leau tiède conserve les fleurs plus longtemps. Agir de manière tiède aurait permis de conserver les Fleurs de Grasse telles quelles pendant très longtemps. Tout ce que ne veut pas la Ville qui a annoncé, en début d'année [notre édition du 22 janvier], un vaste programme de requalification. Démolition de 542 logements pour en construire 729. Parmi eux, 226 logements locatifs sociaux, 76 logements sociaux dédiés à des personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap), 195 logements locatifs intermédiaires, 45 logements en accession sociale et 187 logements en accession libre.

Mais avant de démolir, 3F Sud doit s'assurer de pouvoir reloger les habitants dans les résidences appartenant au bailleur. C'est ce qu'indique une charte qui a été dévoilée lors du conseil municipal de Grasse, hier. Elle indique en outre que le bailleur 3F s'engage à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une affectation prioritaire de son patrimoine (comprendre les différents immeubles qu'il possède) en faveur de ménages à reloger, tout en prenant à charge les frais de déménagement et d'installation. Le tout, sur la seule commune de



Du côté du boulevard Emmanuel-Rouquier [ci-dessus], une crèche et des équipements municipaux seront installés dans ce projet qui va requalifier entièrement les Fleurs de Grasse. (Projection DR)

Grasse. Une manière de mettre fin à différents rumeurs qui voulaient que les habitants des Fleurs de Grasse soient relogés dans d'autres communes alentours. L'opération de relogement se fera progressivement jusqu'en 2028.

« Requalifier passe par les échanges »

Du côté de l'opposition, on fronce légèrement les sourcils. Paul Euzière pour commencer (groupe Grasse A Tous - Ensemble et Autrement), qui maintient le nom de la Blaquièrre (?), estime que la re-

qualification est nécessaire « encore que "la paupérisation du quartier" et une certaine ghettoïsation sont directement imputables aux bailleurs successifs qui, aujourd'hui, prétendent combattre ce qu'ils ont créé... Requalifier un quartier passe par les échanges et le dialogue au sein d'un comité de pilotage. Nous sommes ici en présence d'une charte de relogement soumise au vote sans que nous n'ayons été associés à sa logique et à son élaboration. »

Si Stéphane Cassarini (groupe Grasse d'Abord) s'est interrogé

sur la perte en logements sociaux (« si on construit des logements en accession, on va créer un déficit de logements sociaux sur la commune ? »), Jérôme Viaud a exprimé que des résidences sociales pour seniors seraient créées et que chaque place sera équivalente à un logement social pour la loi SRU.

A Patrick Isnard (groupe Grasse d'Abord), qui s'inquiète de voir le scénario des Moulins à Nice (une insécurité persistante malgré un projet de requalification mené) s'appliquer à Grasse, le

maire s'est contenté de répondre que les deux projets sont différents.

M. R.

1 - « Le quartier ne s'appelle pas « Les Fleurs de Grasse », qui est le nom de l'ensemble appartenant à 3F, mais La Blaquièrre qui est un nom provençal qui ne peut être modifié sans avis du Conseil d'État. La Blaquièrre en provençal, signifie le lieu planté de Chênes blancs. Et comme je suis contre la dénaturation d'un patrimoine culturel ancestral provençal, je continuerai d'appeler la Blaquièrre un quartier que toutes les cartes, à commencer par celles de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) appellent la Blaquièrre », a précisé Paul Euzière.

Textos...

Conseil municipal des jeunes

La prochaine réunion plénière du conseil municipal des Jeunes aura lieu aujourd'hui à 9 h, au Palais des Congrès, 22, cours Honoré-Cresp. Seront présentés et votés les projets issus des commissions thématiques.

Profumi di Riviera

Demain, de 9 h 30 à 12 h 30, à la Maison des associations, 16, rue de l'Ancien Palais de Justice, atelier de cuisine italienne de Pâques. Rens. 07.86.01.11.06 et profumidiriviera@gmail.com

Visite gourmande du Répît grassois

Demain, de 10 à 15 h, visite gourmande à Roquebrune-sur-Argens. Possibilité de transport en minibus avec départ du Répît grassois, 54, chemin des Poissonniers, à 9 h et retour à 15 h. Prix du déjeuner : 25 €. Rens. 04.93.40.82.84.

Festival des jardins

Demain et les jeudis 13, 20 et 27 avril, à 14 h, dans les jardins du Musée International de la Parfumerie, 979, chemin des Gourettes, à Mouans-Sartoux, visite gratuite du jardin ; et atelier olfactif chez Fragonard à la Fabrique des Fleurs, 17, route de Cannes à Grasse. Rens. et ins. 04.93.36.44.65.

Duo Turica Doncel

Samedi 8 avril, à 15 h, salle municipale de Saint-Claude, 1, traverse de la Cavalerie, concert du Duo Turica Doncel. Tarifs : 12 et 8 €. Rens. 07.85.39.32.75.

Un Web magazine créé par les éco-délégués

La 34^e Semaine de la presse a été l'occasion pour des élèves de CM2, collèges, lycées et école de journalisme de Nice, de se retrouver à la médiathèque Charles-Nègre, pour l'élaboration d'un magazine en ligne. Le journal réalisé porte sur la mise en valeur des actions de développement durable réalisées par les éco-délégués, au sein de leur établissement. Cet opus est illustré de podcasts, capsules vidéo, dessins et articles de presse, dont les travaux ont été effectués au cours de la journée, dans plusieurs salles du lieu d'accueil.

Des rôles bien définis

Les écoliers, transformés en journalistes, ont interviewé les collégiens. Ces



Les éco-délégués du collège Saint-Hilaire. (Photo C.B.)

derniers en tant que spécialistes du sujet, ont fait état de leurs diverses actions. Les lycéens, devenus pour l'occasion des rédacteurs en chef, ont géré la mise en ligne des articles, encadrés par les équipes du CLEMI

(centre pour l'éducation aux médias et à l'information) et de CANOPE (réseau de formation des enseignants) et les élèves de l'EDJ (école de journalisme).

De 9 h 30 à 16 h, les partici-

pants ont « planché » sur le sujet choisi, avec sérieux et détermination.

Une ambiance de salle de rédaction a régné au sein de la médiathèque. Très investis, les éco-délégués des collèges Cantepedrix et Saint-Hilaire ont répondu aux questions des écoliers reporters en herbe.

In fine, la présentation du journal en ligne, par les lycéens et les étudiants, s'est déroulée à l'Auditorium Pixel.

Le maire de la Cité des Parfums, Jérôme Viaud, a félicité l'ensemble des participants « pour leur implication lors de cette Semaine nationale de la presse, tout en rappelant que la Médiathèque Charles-Nègre a enregistré près de 35 000 entrées depuis son ouverture. »

CORINNE BOTTONI